

***- f s u***

# **Syndicat National Unitaire de l’Enseignement Professionnel**

#  Section Académie de Limoges

DECLARATION DU SNUEP-FSU

A LA CAPA DU 28 JANVIER 2016

Mardi 26 janvier 2016 les fonctionnaires se sont mis en grève et ont manifesté pour la réévaluation du point d’indice, gelé depuis 2010. Ce gel induit une perte de 8 % de leur pouvoir d’achat.

Alors que des milliards sont gaspillés en subventions stériles (40 milliards aux entreprises sans résultat) et autres niches fiscales, les enseignants français sont toujours les plus mal lotis, comme le confirme le dernier rapport de l’OCDE qui classe la France au 24ème rang sur 36 pays.

Alors que nous étudions aujourd’hui l’avancement d’échelon, nous rappelons que cette forme de rémunération reste inéquitable et injuste, et aggrave une rémunération déjà affaiblie. En effet, le salaire de départ s’est fortement dégradé passant progressivement de 2,2 fois le SMIC à 1.2 fois le SMIC actuellement.

La seule augmentation des salaires actuellement reste l’avancement d’échelon, ce qui n’est pas normal puisqu’elle exclut une grande partie des collègues.

La seule solution possible pour le maintien du pouvoir d’achat contraint les collègues à accepter de faire des heures supplémentaires au détriment de leurs conditions de travail et leur santé.

Ce système pervers, qui se fait au détriment des ouvertures de postes et de la suscitation des vocations au concours, est inique.

Nous dénonçons aussi le mal-traitement discriminatoire réservé aux PLP à qui le ministère a refusé la pondération pour les classes de première et terminale lors de la révision des statuts.

De même nous signalons des dysfonctionnements relatifs aux paiements des indemnités de sujétion (qui ont supplanté celles des CCF).

Outre le fait que celles-ci ont généré un manque à gagner pour de nombreux collègues, leur paiement à ce jour n’est pas effectif pour tous ceux qui doivent la percevoir.

Nous demandons au rectorat de rappeler ceci aux chefs d’établissement qui auraient oublié de les déclarer voire n’en seraient pas informés selon les dires de certains.

Nous nous interrogeons : la remontée des VS ne devrait-elle pas induire automatiquement ce paiement ?

Concernant cette CAPA plus particulièrement, nous constatons toujours un écart important entre la carrière des femmes et des hommes.

Même si on peut se féliciter dans l’académie que l’écart soit inférieur à la moyenne nationale de la fonction publique, il reste encore une différence de plus de 7% entre les promotions au grand choix des femmes et des hommes au détriment des premières.

Ceci est encore plus flagrant au niveau des derniers échelons où l’écart atteint 50 %.

Cette situation récurrente confirme l’enquête, faite par le centre d’études de l’emploi réalisée à la demande du défenseur des droits et la DGAFP, qui indique que les agents masculins percevraient en moyenne une rémunération supérieure de 18,39% à celle de leurs homologues féminins.

Nous notons encore des inégalités de notation moyenne entre les disciplines qui semblent parfois s’inverser entre l’enseignement général et l’enseignement professionnel.

Nous dénonçons toujours quelques inspections tardives notamment en Lettres-Histoire, génie mécanique, mathématiques, biotechnologie santé environnement et électronique.